Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA12 26 0069

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution (CA12 26 0069) lors de sa séance tenue le 12 mars 2012, relativement à un projet particulier autorisant :

- La démolition d'un immeuble commercial aux 11-15, rue Dante et la construction d'un immeuble résidentiel.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 2 avril 2012 à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution (CA12 26 0069) ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution comporte dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise les zones 0011 et 0030, de même que les zones qui leur sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de ces zones est délimité par le plan figurant ci-dessous :

Le premier projet de résolution CA12 26 0069 ainsi que l'illustration des zones visées et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 20 mars 2012

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

4356807